

## Pensions alimentaire du par monsieur

Par **melobinou**, le **01/11/2014** à **17:51**

bonsoir, mon ex conjoint me dois des arriérées de pension alimentaire et la non réévaluation depuis 4 ans. suite a l'arrêt du versement car les 2 aînées ont quitter mon domicile il ma mise chez un huissier pour récupérer le peu qu'il avait donner en trop. Puis je trouver un arrangement à l'amiable pour soustraire se que lui me dois a se que lui me réclame sachant que ma propre procédure à son encontre n'aboutit pas car nous ne savons pas ou il vit réellement et s'il à un travail. merci